Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail: mandat du directeur et du directeur adjoint

2005/0074(COD) - 13/12/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giuseppe **GARGANI** (PPE-DE, IT), le Parlement européen se rallie pleinement à la position de sa commission au fond et approuve la proposition de la Commission en adoptant une série d’amendements techniques visant, pour l’essentiel, à conférer au Parlement un rôle plus important dans la procédure de nomination du directeur et du directeur adjoint de la Fondation et du renouvellement de leur mandat respectif.